Envoyé en préfecture le 14/02/2024
Reçu en préfecture le 14/02/2024
Publié le
ID : 069-216900290-20240208-20240208DEL3-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Métropole de Lyon
Commune de Bron

BRON
Tradition & Innovation

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 8 FÉVRIER 2024

Publiée sur le site Internet de la Ville : 15 février 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 1 février 2024

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : Mme Sandrine BERTHET

Membres présents : 33

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Marion CARRIER, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Evelyne BRUNET, M. Raphaël SULTANA, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. Tarik EZ ZAJJARI, Mme Christiane RIVOIRE, Mme Jacqueline PALLUY, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. Fatih DEMIRAY, M. Stevens BOBI, M. François-Xavier PENICAUD, M. Hervé THIBAUD, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Madame Nesrine MECHKAR, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donnés pouvoir : 10

Mme Linda TABTE pouvoir à M. Tarik EZ ZAJJARI
M. René SIMILLION pouvoir à M. Jérémie BREAUD, MAIRE
M. Jean-Francois DELAPIERRE pouvoir à Mme Martine CHAREYRE
Mme Françoise KIRASSIAN pouvoir à M. Raphaël SULTANA
M. Albert YOGO pouvoir à Mme Valérie BOULARD
Mme Marie BRUNET pouvoir à M. Grégory BRUNET
Mme Anne-Lise LANSAQUE pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Lucile MOREL
Monsieur Djamel BOUABDALLAH pouvoir à Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO

Délibération n°20240208DEL3

PARITE
Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité femmes/hommes

RAPPORTEUR : M. MARC DUBIEF
Mesdames, Messieurs,

Envoyé en préfecture le 14/02/2024
Reçu en préfecture le 14/02/2024
Publié le
ID : 069-216900290-20240208-20240208DEL3-DE

De l'obtention du droit de vote des femmes, en passant par la liberté de travailler, la loi Neuwirth sur la contraception, la loi Veil sur l'IVG, ou encore la création de l'Observatoire de la Parité sous l'impulsion de Jacques Chirac, et jusqu'à la loi Copé Zimmermann favorisant la féminisation des instances de direction, le combat pour la liberté des femmes ne cesse de se poursuivre.

Mais 80 ans après les premières mesures en faveur de l'indépendance des femmes, nous faisons le constat amer que celles-ci font encore l'objet de nombreuses discriminations.
À Bron nous défendons avec ardeur les droits des femmes. Pour cela nous mettons à profit les compétences extraordinaires des personnes qui nous accompagnent dans cette démarche.

Pour la 4ème année consécutive, la Ville a proposé de voir la vie en rose tout au long du mois d'octobre, renouvelant ainsi son engagement contre le cancer du sein. Si les objectifs restent de sensibiliser au dépistage précoce et de lever les tabous, cette édition s'est particulièrement intéressée à un moment compliqué pour les femmes après ce cancer : le retour à l'emploi. Des conférences avec des professionnels de santé ont été organisées, des chefs d'entreprises de Bron et de ses environs sont intervenus sous forme de témoignages et de nombreux intervenants sont venus apporter leurs précieux conseils pour une bonne reprise professionnelle.

Parallèlement, la Ville participe pleinement à la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. En effet, pour la première édition, le CCAS avait planifié une semaine d'actions au sein des crèches, des écoles, des collèges et des centres sociaux, avec des démonstrations d'auto-défense et une représentation théâtrale.
Cette année, les collégiens et les lycéens seront sensibilisés au sexisme, un axe fort puisque tout au long de l'année les collégiens poursuivront leur réflexion autour d'ateliers philosophiques et la création de podcast avec l'aide de leurs enseignants. La Ville a fait de ce sujet une priorité avec différents dispositifs qui ont été mis en place pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, pour rappeler l'importance et la nécessité de leur indépendance, qu'elle soit personnelle, professionnelle et sociale.
Fortement engagée au-delà des dispositifs nationaux, la Ville propose des outils adaptés pour les femmes victimes de violence :

- c'est le cas notamment avec le dispositif « Angela » auquel la Ville a adhéré avec les commerçants pour lutter contre le harcèlement de rue ;
- un QR Code a aussi été apposé dans les lieux publics et bâtiments municipaux pour venir en aide aux femmes victimes de violences afin de les rediriger rapidement vers les services compétents ;
- la mise en place du Pack première nécessité élaboré par le CCAS dès octobre 2020, destiné à aider les femmes victimes de violences conjugales amenées à quitter en urgence le domicile familial ;
- des formations ont également été proposées aux travailleurs sociaux du CCAS ainsi qu'aux agents de la Police municipale, permettant d'identifier et de traiter ces problématiques auxquelles ils sont bien trop souvent confrontés.

Récemment encore, le Conseil Municipal a octroyé une subvention à la Fondation des femmes, une association qui apporte un soutien financier, juridique et matériel aux actions faites en solidarité aux femmes.

En conséquence, je vous demande Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** de la présentation du rapport sur la situation en matière d'égalité Femmes-Hommes.

Après délibération, le Conseil Municipal PREND ACTE du rapport de M. le Maire.

Envoyé en préfecture le 14/02/2024
Reçu en préfecture le 14/02/2024
Publié le
ID : 069-216900290-20240208-20240208DEL3-DE

Le Maire,

Signé par : Jérémie BRÉAUD
Date : 14/02/2024
Qualité : LE MAIRE

Jérémie BREAUD